



## Prenons soin de notre environnement

Pour la plupart d'entre nous, cet espace boisé est un lieu de loisirs mais n'oublions pas que cet espace peut aussi être une zone d'activités agricoles et forestières, une zone où la chasse est pratiquée, un milieu naturel particulièrement fragile.

**Pour toutes ces réalités, nous vous invitons à respecter les quelques conseils de bon sens cités au verso de ce document.**

*« La nature nous appartient,  
pour une cohabitation harmonieuse, restons  
courtois »*

**Nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette magnifique région qui est la nôtre.**



Vaugneray

**Infos pratiques :  
Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais**

Domaine de Lacroix Laval  
69280 MARCY L'ÉTOILE

☎ 04 78 87 05 21

[www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr)



Grézieu-la-Varenne

## La charte du parfait randonneur

### Pas à pas...



- Toute promenade n'est pas sans risque, le parfait randonneur reste prudent et prévenant : il prend son portable pour appeler en cas de nécessité les secours d'urgence, en l'occurrence le 112.
- Quelle que soit sa forme de randonnée, il reste sur les chemins.
- Il ne traverse pas les terres cultivées, ne ramasse pas les fruits dans les vergers, ne cueille pas les fleurs sauvages (...)
- En mai et juin, il tient son chien en laisse et est particulièrement discret pour ne pas déranger la reproduction de la faune.
- Pour celui qui pratique des loisirs motorisés, il respecte la législation sur le bruit, modère sa vitesse ; quand il croise d'autres randonneurs il s'arrête, quand ce sont des cavaliers, il coupe son moteur.
- Il remporte ses déchets.
- Il ne jette pas ses mégots, gare aux risques d'incendie (un arrêté préfectoral interdit de fumer dans les bois du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre)



**Bonne promenade !**

